

Les dernières SCOP de presse quotidienne disparaissent en France

Description

Successivement, le Courrier Picard et La Nouvelle République du Centre Ouest (NRCO) ont abandonné, durant l'été 2009, leur statut de société de coopérative ouvrière (SCOP) ou de société anonyme à participation ouvrière (SAPO), héritière de la Libération, pour permettre l'arrivée dans leur capital d'actionnaires extérieurs. Alors que la NRCO intègre le groupe Centre France, qui cherche à constituer un grand pôle de presse quotidienne régionale au cœur de l'Hexagone, le Courrier Picard va rejoindre le groupe belge Rossel, déjà propriétaire de la Voix du Nord.

Le Courrier Picard s'apprête à rejoindre la Voix du Nord pour bénéficier de synergies industrielles nouvelles : avec lui disparaît la dernière SCOP de presse quotidienne

Après un dépit de bilan en 1985, qui avait conduit la Voix du Nord à entrer au capital du Courrier Picard, le quotidien d'Amiens est resté, le 11 juillet 2009, à abandonner par référendum son statut de SCOP. Confronté à des difficultés financières depuis cinq ans, le Courrier Picard, qui a une diffusion France Payée de 65 063 exemplaires selon l'AJD, accumule les dettes. Rien qu'en 2008, celles-ci s'élevaient à 2 millions d'euros, soit la moitié de ses fonds propres. Un apport d'argent frais était donc nécessaire qui devait passer soit par une recapitalisation par les salariés-sociétaires, soit par l'arrivée au capital du quotidien d'un actionnaire extérieur. La solution de la recapitalisation, parce qu'elle aurait coûté 20 000 euros à chaque salarié-actionnaire, a été abandonnée lors d'un vote le 6 avril 2009, où 87,4 % des salariés ont voté contre, entérinant le principe de la disparition de la dernière SCOP française dans la presse quotidienne régionale.

A ce jour, le Courrier Picard est détenu à 55 % par les salariés et 45 % par Norpicom, une société contrôlée à 55 % par La Voix du Nord, les 45 % restant étant détenus par le Crédit Agricole et Groupama. La fin du statut de SCOP va permettre aux salariés-actionnaires de vendre leurs parts au plus offrant, ce qui conduira naturellement à la perte de la majorité du capital pour les salariés. Alors que le groupe Hersant Média a pu être pressenti pour racheter le Courrier Picard, avec lequel il est en concurrence à Saint-Quentin avec l'Union de Reims et son tri-hebdomadaire L'Aisne Nouvelle, le belge Rossel est finalement le seul candidat. Ainsi, la Voix du Nord aores et déjà proposé à tous les salariés-actionnaires du Courrier Picard de racheter leurs parts au prix nominal de 16 euros. La Voix du Nord s'impose en effet comme le repreneur le plus crédible, parce qu'elle est déjà présente au capital du Courrier Picard, mais également parce que cette opération s'inscrit dans une logique de continuité territoriale. Présente dans le Pas-de-Calais, La Voix du Nord descendrait vers le Sud-ouest avec le Courrier Picard pour se rapprocher des terres normandes, où Hersant Média contrôle la Normandie

et *Havre Presse*. Mais la prise de contrôle, le du *Courrier Picard* par La Voix du Nord se traduira inmanquablement par des restructurations, afin de bénéficier des synergies permises par ce rapprochement. La Voix du Nord envisage ainsi de fermer l'imprimerie vériste d'Amiens pour imprimer le *Courrier Picard* sur son site de la Pilaterie, ouvert en septembre 2008, ce qui permettrait de mieux amortir. Avec cette opération, le *Courrier Picard* pourrait basculer en quadri et gagner en attrait pour ses lecteurs. En ce qui concerne la rédaction, La Voix du Nord compte garder 80 journalistes sur les 97 que compte le titre, tout en préservant l'ancrage local à Amiens. Une clause de session, prévue pour 2010, précisera les conditions de la prise de contrôle de La Voix du Nord sur le *Courrier Picard*.

La Nouvelle République du Centre Ouest (NRCO) abandonne son statut de SAPO et se restructure pour permettre un rapprochement avec le groupe Centre France-La Montagne

Depuis 2007, La Nouvelle République du Centre Ouest (Tour), le Groupe Centre France (Clermont-Ferrand) et La République du Centre (Orléans) ont constitué une structure juridique commune, baptisée « Grand Centre » qui vise à développer les synergies entre les différents titres. Dans ce cadre, le 23 septembre 2008, le groupe Centre France et La Nouvelle République du Centre Ouest avaient informé leurs comités d'entreprise respectifs d'un projet de rapprochement. En échange d'une entrée au capital de la *Nouvelle République du Centre Ouest*, le Groupe Centre France lui céderait le contrôle, le du *Berry Républicain* en concurrence avec l'édition de *La Nouvelle République* dans le Cher. Mais l'entrée au capital du groupe Centre France dans la Nouvelle République du Centre Ouest a été conditionnée, dès les premières discussions, par l'abandon préalable du statut de Société anonyme à participation ouvrière (SAPO), propre à la Nouvelle République du Centre Ouest.

Fragilisée par la chute des recettes publicitaires et un chiffre d'affaires en recul de 14 % au premier semestre 2009, par trois années de pertes consécutives, dont une perte de 2,5 millions d'euros en 2008, par un emprunt obligataire de 6 millions d'euros effectués en 2008 auprès de la Caisse des dépôts, pour payer notamment le 13^e mois, la Nouvelle République du Centre Ouest n'a pas eu le choix : le 13 juin 2009, l'abandon du statut de SAPO était adopté avec 89 % de votes positifs pour les salariés, qui ont les mêmes droits que les actionnaires, lesquels ont voté pour cet abandon à 97 %. Afin que le rapprochement avec le groupe Centre France se passe dans les meilleures conditions, la Nouvelle République du Centre Ouest a procédé immédiatement après le vote à une profonde réorganisation : le 20 juillet 2009, un plan de suppressions de postes portant sur 181 salariés, sur les 650 que compte le groupe, a été présenté au comité d'entreprise. 125 licenciements sont prévus pour le quotidien *La Nouvelle République* son édition du Cher disparaissant au profit du *Berry Républicain* soit 45 postes supprimés à Bourges et Vierzon. Les rédactions de *Centre Presse* en Vienne et en Charente sont de leur côté amenées à fusionner, ce qui se traduira par 44 postes supprimés à Poitiers. Avec l'abandon de l'édition du Cher, après l'abandon ces dernières années des éditions de la Sarthe, du Loiret et du Maine-et-Loire, *La Nouvelle République* ne couvre plus que cinq départements : l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, la Vienne et les Deux-Sèvres. Elle laisse ainsi la place au développement du *Berry Républicain* en échange de l'arrivée à son capital du groupe Centre

France, qui devrait être limitée dans un premier temps, le groupe Centre France étant en train de restructurer L'Yonne Republicaine, après avoir obligé à renoncer à son statut de SCOP en juillet 2008, en échange d'une prise de contrôle (voir le numéro 8 de *La revue européenne des médias* automne 2008).

Sources :

- « La NRCO pourrait prendre le contrôle du Berry Republicain », AFP, tv5.org, 25 septembre 2008.
- « Alors que le Courrier Picard abandonne son statut de Société de coopération ouvrière, le groupe La Voix du Nord se dit prêt à étudier la reprise du journal » *La Correspondance de la Presse*, 7 avril 2009.
- « La Voix du Nord et Hersant Média se disputent Le Courrier Picard », Nicole Buyse, *Les Echos*, 2 juin 2009.
- « La Nouvelle République liquide sa coopérative », Frédéric Rousseau *Libération* 15 juin 2009.
- « La Montagne bientôt actionnaire de La Nouvelle République », Marie-Laetitia Bonavita, *Le Figaro*, 16 juin 2009.
- « Fin d'une Scop au Courrier Picard », Frédéric Rousseau *Libération* 10 juillet 2009.
- « La Nouvelle République du Centre Ouest va supprimer 181 postes », Stéphane Frachet *Les Echos*, 20 juillet 2009.

Categorie

1. Economie
2. Un trimestre en Europe

date création

22 septembre 2009

Auteur

alexandrejoux